

Le troisième République, après avoir constaté l'égalité de service militaire, veut maintenant réaliser la justice dans l'impôt. Il semble bien qu'il y ait une majorité pour une réforme électorale ouvrant les voies à la réforme administrative et à la réforme judiciaire.

LA METHODE DE TRAVAIL

Sur les moyens d'assembler ces réformes, il n'appartient pas de donner une opinion. Ce n'est point là son domaine. Le point est de savoir si on veut le meilleur moyen. Mais ce qui m'appartient, en même temps que vous tous, c'est le régime. C'est votre méthode de travail. Et si je vous demande la permission de vous adresser quelques observations.

D'abord, deux ou trois fois vous qui ont fait partie des précédentes législatures ont tenu à se faire entendre. Ce qui est à appeler les propos interrompus, de ces débats, épuisés, épuisés de semaine en semaine, qui ont débordés, des discussions prolongées, une partie de temps considérable. Sans doute il n'est, en ce genre, rien d'absolu; mais vous est-ce possible qu'il y a une mesure à prendre et que ces pratiques ne doivent pas devenir la règle.

Le vote du Budget

Enfin, les dispositions principales qui concernent la discussion et le vote du budget n'ont guère changé depuis un siècle; mais il faut examiner si la procédure qui convenait il y a cent ans à un budget d'un milliard est encore valable pour un budget de cinq milliards.

Le budget, messieurs, voilà notre affaire, notre tâche essentielle. Nous sommes à la veille, chaque année, en ce temps-ci, de remettre le plus tôt possible en équilibre le budget et à chaque fois, nous sommes obligés de recourir à des expédients, à des artifices, à des expédients, à des artifices d'écriture et les expédients par lesquels on essaye de reculer les dépenses et à la fin de la journée, on se trouve en déficit.

M. Deschanel cite l'exemple de la conquête marocaine qu'il considère comme une œuvre d'expansion civique et termine par une déclaration patriotique.

Breton et les modifications au règlement

M. BRETON propose la nomination d'une commission de 22 membres chargés d'examiner les propositions de modification au règlement de la Chambre.

Les validations

Sont validés : MM. Talon et Gassier (Aveyron), Gardéy (Gers), Cafort (Hérault), Bertrand de Mun, Wagnon, Chauvin-Sorvinière (Mayenne), L. de Launay (Seine), Condace (Gard), Landry (Corse), SEYDOUX (NORD).

La Chambre fixe à mardi sa prochaine séance

La séance est fixée à mardi sa prochaine séance.

ESSENCE POUR AUTOS

MOTEURINE

LA CONQUÊTE DE L'AIR

Chute mortelle de deux aviateurs militaires dans la Côte-d'Or

Le 5 juin. — Cinq avions militaires s'élevaient ce matin à 5 heures et demi de l'aérodrome de Longvic-Ouges, pour se rendre au camp de Mailly.

Le sergent Vaux, qui accompagnait fut retrouvé une dizaine de minutes plus tard. Les deux aviateurs avaient été tués sur le coup.

Tirages financiers d'hier

VILLE DE PARIS 1912
Le n° 206.119 gagne 50.000 francs.
Le n° 163.443 gagne 10.000 francs.
Les 5 numéros suivants gagnent chacun 1.000 francs.

VILLE DE PARIS 1909
Le n° 328.426 gagne 200.000 francs.
Le n° 440.438 gagne 50.000 francs.
Les 4 numéros suivants gagnent chacun 10.000 francs.

OBLIGATIONS COMMUNALES 1879
Le n° 401.132 gagne 100.000 francs.
Le n° 855.034 gagne 25.000 francs.
Les 4 numéros suivants gagnent chacun 5.000 francs.

OBLIGATIONS COMMUNALES 1880
Le n° 380.724 gagne 25.000 francs.
Le n° 6 numéros suivants gagnent chacun 5.000 francs.

OBLIGATIONS COMMUNALES 1891
Le n° 692.915 gagne 100.000 francs.
Le n° 234.286 gagne 10.000 francs.
Le n° 958.335 gagne 5.000 francs.

OBLIGATIONS COMMUNALES 1899
Le numéro 432.164 gagne 100.000 francs.
Le numéro 1.273.142 gagne 10.000 francs.
Les dix numéros suivants gagnent chacun 1.000 francs.

OBLIGATIONS COMMUNALES 1909
Le numéro 385.543 gagne 150.000 francs.
Le numéro 347.917 gagne 5.000 francs.
Vingt numéros gagnent chacun 1.000 fr.

Dans la Région

La corruption dans la circonscription de M. Groussau

Après l'exposé très sommaire que nous venons de faire des faits délictueux qui composent la plainte de M. Ducarin, on conçoit que la Justice va poursuivre avec sévérité son enquête.

LE XIV^e CONGRÈS DE L'A. G. DES P. T. T.

La séance du matin de la seconde journée du Congrès fut présidée par M. Provost, assisté de Mlle Lissagaray et de M. Déjardin.

La condition matérielle du personnel LES RETRAITES

M. Vandermere, rapporteur de la commission des retraites, donna lecture de son rapport tendant au rejet des conclusions de celui du Conseil en ce qui concerne la constitution d'une caisse autonome et préconise la constitution d'une commission extra-parlementaire chargée d'étudier les modifications à la loi de 1898.

LES AIDES

M. Bergue, rapporteur, donna lecture de son rapport. Après discussion, les conclusions de la commission furent adoptées en ce qui concerne la bonification à accorder aux aides diplômés.

QUESTIONS ALGERIENNES

Au nom du Conseil, M. Mausin exposa ensuite les diverses mesures préconisées par le rapporteur des questions algériennes, M. Grélier de Constantine.

LES FAITS DE CORRUPTION COLLECTIVE

A QUESNOY-SUR-DEULE, des industriels, dont on a le plus haut les agissements furent le lundi 11 mai 10 francs à ceux de leurs ouvriers qui étaient devenus inopinément des électeurs de M. Groussau. On possède les noms de ces industriels qui font l'objet d'une plainte.

LES FAITS DE CORRUPTION INDIVIDUELS

Quant aux faits de corruption individuels connus, il est presque fastidieux de les énumérer, tant ils sont nombreux.

LES FAITS DE CORRUPTION INDIVIDUELS

C'est à QUESNOY-SUR-DEULE, des agents électoraux de M. Groussau qui remettent à diverses personnes cinq francs et un bulletin de vote au nom de M. Groussau.

LES FAITS DE CORRUPTION INDIVIDUELS

C'est à FEAULEMONT, M. B... qui reçoit huit francs d'un membre du Comité libéral pour voter pour M. Groussau et qu'un réactionnaire accompagne jusque dans la salle de vote.

LES FAITS DE CORRUPTION INDIVIDUELS

C'est à COMINES, M. C. D... à qui présente un candidat, offre une somme de dix francs pour voter pour M. Groussau.

et de l'argent en promettant d'avantage et sous condition de son départ.

LES BULLETINS A MARQUE

Le moyen traditionnel des bulletins marqués a été employé méthodiquement dans toute la circonscription et il ne s'agit pas seulement de bulletins avec inscription quelconque à l'encre ou au crayon, mais de bulletins dont le signe de reconnaissance devait échapper aux scrutateurs et aux électeurs.

C'est ainsi qu'à Wervicq, M. V... a été avisé le jour du scrutin que des bulletins reconnaissables grâce à un tracage effectué chez l'imprimeur avaient été remis à des électeurs, manquant des lettres à certains bulletins, la date d'un candidat, par exemple, etc.

On a employé les signes de reconnaissance les plus variés. C'est ainsi qu'à ROUSCOQUES, 23 bulletins divers ont été contestés pendant le dépouillement; les uns étaient pliés de façon particulière en forme de bateau, de chapeau, etc.

On a employé les signes de reconnaissance les plus variés. C'est ainsi qu'à ROUSCOQUES, 23 bulletins divers ont été contestés pendant le dépouillement; les uns étaient pliés de façon particulière en forme de bateau, de chapeau, etc.

On a employé les signes de reconnaissance les plus variés. C'est ainsi qu'à ROUSCOQUES, 23 bulletins divers ont été contestés pendant le dépouillement; les uns étaient pliés de façon particulière en forme de bateau, de chapeau, etc.

On a employé les signes de reconnaissance les plus variés. C'est ainsi qu'à ROUSCOQUES, 23 bulletins divers ont été contestés pendant le dépouillement; les uns étaient pliés de façon particulière en forme de bateau, de chapeau, etc.

On a employé les signes de reconnaissance les plus variés. C'est ainsi qu'à ROUSCOQUES, 23 bulletins divers ont été contestés pendant le dépouillement; les uns étaient pliés de façon particulière en forme de bateau, de chapeau, etc.

La Justice poursuit les fraudeurs

Après l'exposé très sommaire que nous venons de faire des faits délictueux qui composent la plainte de M. Ducarin, on conçoit que la Justice va poursuivre avec sévérité son enquête.

LA JUSTICE POURSUIT LES FRAUDEURS

Après l'exposé très sommaire que nous venons de faire des faits délictueux qui composent la plainte de M. Ducarin, on conçoit que la Justice va poursuivre avec sévérité son enquête.

LA JUSTICE POURSUIT LES FRAUDEURS

Après l'exposé très sommaire que nous venons de faire des faits délictueux qui composent la plainte de M. Ducarin, on conçoit que la Justice va poursuivre avec sévérité son enquête.

LA JUSTICE POURSUIT LES FRAUDEURS

Après l'exposé très sommaire que nous venons de faire des faits délictueux qui composent la plainte de M. Ducarin, on conçoit que la Justice va poursuivre avec sévérité son enquête.

LA JUSTICE POURSUIT LES FRAUDEURS

Après l'exposé très sommaire que nous venons de faire des faits délictueux qui composent la plainte de M. Ducarin, on conçoit que la Justice va poursuivre avec sévérité son enquête.

LA JUSTICE POURSUIT LES FRAUDEURS

Après l'exposé très sommaire que nous venons de faire des faits délictueux qui composent la plainte de M. Ducarin, on conçoit que la Justice va poursuivre avec sévérité son enquête.

LA JUSTICE POURSUIT LES FRAUDEURS

Après l'exposé très sommaire que nous venons de faire des faits délictueux qui composent la plainte de M. Ducarin, on conçoit que la Justice va poursuivre avec sévérité son enquête.

LA JUSTICE POURSUIT LES FRAUDEURS

Après l'exposé très sommaire que nous venons de faire des faits délictueux qui composent la plainte de M. Ducarin, on conçoit que la Justice va poursuivre avec sévérité son enquête.

LA JUSTICE POURSUIT LES FRAUDEURS

Après l'exposé très sommaire que nous venons de faire des faits délictueux qui composent la plainte de M. Ducarin, on conçoit que la Justice va poursuivre avec sévérité son enquête.

LA JUSTICE POURSUIT LES FRAUDEURS

Après l'exposé très sommaire que nous venons de faire des faits délictueux qui composent la plainte de M. Ducarin, on conçoit que la Justice va poursuivre avec sévérité son enquête.

Après l'exposé très sommaire que nous venons de faire des faits délictueux qui composent la plainte de M. Ducarin, on conçoit que la Justice va poursuivre avec sévérité son enquête.

à l'application du droit commun en matière d'hygiène donneront lieu à quelques observations concernant les modalités (possibilité de sanction) de l'application de ce droit commun par l'Etat.

LES BULLETINS A MARQUE

Le moyen traditionnel des bulletins marqués a été employé méthodiquement dans toute la circonscription et il ne s'agit pas seulement de bulletins avec inscription quelconque à l'encre ou au crayon, mais de bulletins dont le signe de reconnaissance devait échapper aux scrutateurs et aux électeurs.

C'est ainsi qu'à Wervicq, M. V... a été avisé le jour du scrutin que des bulletins reconnaissables grâce à un tracage effectué chez l'imprimeur avaient été remis à des électeurs, manquant des lettres à certains bulletins, la date d'un candidat, par exemple, etc.

On a employé les signes de reconnaissance les plus variés. C'est ainsi qu'à ROUSCOQUES, 23 bulletins divers ont été contestés pendant le dépouillement; les uns étaient pliés de façon particulière en forme de bateau, de chapeau, etc.

On a employé les signes de reconnaissance les plus variés. C'est ainsi qu'à ROUSCOQUES, 23 bulletins divers ont été contestés pendant le dépouillement; les uns étaient pliés de façon particulière en forme de bateau, de chapeau, etc.

On a employé les signes de reconnaissance les plus variés. C'est ainsi qu'à ROUSCOQUES, 23 bulletins divers ont été contestés pendant le dépouillement; les uns étaient pliés de façon particulière en forme de bateau, de chapeau, etc.

On a employé les signes de reconnaissance les plus variés. C'est ainsi qu'à ROUSCOQUES, 23 bulletins divers ont été contestés pendant le dépouillement; les uns étaient pliés de façon particulière en forme de bateau, de chapeau, etc.

On a employé les signes de reconnaissance les plus variés. C'est ainsi qu'à ROUSCOQUES, 23 bulletins divers ont été contestés pendant le dépouillement; les uns étaient pliés de façon particulière en forme de bateau, de chapeau, etc.

LA JUSTICE POURSUIT LES FRAUDEURS

Après l'exposé très sommaire que nous venons de faire des faits délictueux qui composent la plainte de M. Ducarin, on conçoit que la Justice va poursuivre avec sévérité son enquête.

LA JUSTICE POURSUIT LES FRAUDEURS

Après l'exposé très sommaire que nous venons de faire des faits délictueux qui composent la plainte de M. Ducarin, on conçoit que la Justice va poursuivre avec sévérité son enquête.

LA JUSTICE POURSUIT LES FRAUDEURS

Après l'exposé très sommaire que nous venons de faire des faits délictueux qui composent la plainte de M. Ducarin, on conçoit que la Justice va poursuivre avec sévérité son enquête.

LA JUSTICE POURSUIT LES FRAUDEURS

Après l'exposé très sommaire que nous venons de faire des faits délictueux qui composent la plainte de M. Ducarin, on conçoit que la Justice va poursuivre avec sévérité son enquête.

LA JUSTICE POURSUIT LES FRAUDEURS

Après l'exposé très sommaire que nous venons de faire des faits délictueux qui composent la plainte de M. Ducarin, on conçoit que la Justice va poursuivre avec sévérité son enquête.

LA JUSTICE POURSUIT LES FRAUDEURS

Après l'exposé très sommaire que nous venons de faire des faits délictueux qui composent la plainte de M. Ducarin, on conçoit que la Justice va poursuivre avec sévérité son enquête.

LA JUSTICE POURSUIT LES FRAUDEURS

Après l'exposé très sommaire que nous venons de faire des faits délictueux qui composent la plainte de M. Ducarin, on conçoit que la Justice va poursuivre avec sévérité son enquête.

LA JUSTICE POURSUIT LES FRAUDEURS

Après l'exposé très sommaire que nous venons de faire des faits délictueux qui composent la plainte de M. Ducarin, on conçoit que la Justice va poursuivre avec sévérité son enquête.

LA JUSTICE POURSUIT LES FRAUDEURS

Après l'exposé très sommaire que nous venons de faire des faits délictueux qui composent la plainte de M. Ducarin, on conçoit que la Justice va poursuivre avec sévérité son enquête.

LA JUSTICE POURSUIT LES FRAUDEURS

Après l'exposé très sommaire que nous venons de faire des faits délictueux qui composent la plainte de M. Ducarin, on conçoit que la Justice va poursuivre avec sévérité son enquête.

Après l'exposé très sommaire que nous venons de faire des faits délictueux qui composent la plainte de M. Ducarin, on conçoit que la Justice va poursuivre avec sévérité son enquête.

Loi de l'employeur sur son personnel le commissaire Meynier. La saisie à la maison d'arrêt de Lille, à la disposition de M. le Procureur de la République.

LES MOTOS VOLÉES

Mandé au poste de police, M. le docteur Aerts n'a pas retrouvé la plus petite pièce de sa moto mais un moteur portant le numéro 2365 A, vendu 500 francs à M. Agostini, marchand de cycles, rue du Calvaire, aux Classens et faisant partie d'une moto dérobée payée 2.000 francs par un sujet anglais, de son amie, M. Mac Lachlan, 50 ans, demeurant avec sa femme et son petit-fils à Marquise-Barcel, Windsor Collage.

Cette moto, nous a dit M. Mac Lachlan, m'a été volée dans la nuit du 2 au 3 mai 1912, alors que j'étais à Londres et que ma femme couchait seule à la villa en compagnie de mon petit-fils.

Les malheureux s'introduisirent chez moi en fracturant simplement la porte de l'arrière-cuisine et ils opérèrent si bien qu'aucun bruit ne fut entendu par les gens de l'immeuble.

Classens proteste avec énergie contre les accusations dont il est l'objet, mais les preuves sont là, indéniables et la police qui l'a vu de près depuis de longs mois a assez de matériaux pour établir d'une façon certaine sa culpabilité, aussi bien comme chef de bande de cambrioleur que comme un délinquant.

Il est à espérer que l'enquête qui se poursuit activement donnera prochainement des résultats qui permettront de purger la région de cette bande de malfaiteurs qui y avait établi son centre d'opérations et qui la mettaient malgré les efforts de la police, depuis si longtemps en coupe réglée.

A Bondues

Le danger des armes à feu

UN VIEILLARD SE TUE EN NETTOYANT UN FUSIL
Un cultivateur honorablement connu dans tout l'important quartier du Mont, M. Jean-François Terrin, 70 ans, célibataire, profita de ce qu'il était seul, hier matin, pour nettoyer un fusil de chasse avec lequel il se proposait de faire un tour de forêt.

Quelque chose de l'arme était chargée, le vieillard la manipula assez rudement, les chiens en l'air.

Soudain, une violente détonation ébranla toute la maison et M. Terrin s'écria sur le pavement, raide mort.

En froissant, le vieillard aura sans doute touché une gâchette par mégarde, et le coup sera parti.

Le malheureux a reçu la charge dans l'estomac, qui, pulvérisant la base du sternum, lui perfora les poumons et sectionna les artères.

A MARCO-EN-BARCEUL

Le feu à la Chocolaterie Franchomme et Fauchille

Hier soir, un incendie assez grave s'est déclaré à la chocolaterie Franchomme et Fauchille.

Il était presque sept heures et demie quand M. Wanion, voisin de l'établissement Franchomme et Fauchille, situé près de la ligne du chemin de fer et à la limite du territoire de La Madeleine, vit des flammes s'échapper du bâtiment où se pratique l'emballage et tenant à la salle de fabrication.

M. Wanion, qui est clairon, donna aussitôt l'alarme. On prévint par téléphone les pompiers de La Madeleine ainsi que ceux des établissements Kuhlmann.

Bienôt la sirène de ces derniers établissements retentit et peu de temps après les pompiers ainsi que de nombreux curieux se transportèrent sur les lieux.

UN GRAVE ACCIDENT

Un service d'ordre fut bientôt établi par MM. Douez, Bertrand, commissaires de police, la gendarmerie et les gardes des communes environnantes.

Les grilles de la porte d'entrée furent bouclées. La fosse qui ne pouvait ainsi pénétrer dans l'usine poussait des clameurs de désespoir.

Vers sept heures quarante se produisit un grave accident.

Un fourgon de matériel des établissements Kuhlmann amenant des hommes vint entrer dans l'usine. On lui ouvrit la porte. Plusieurs curieux en profitèrent pour entrer. Malheureusement, le journaliste François Rogier, 48 ans, marié, père de trois enfants, demeurant cité du Château, fut pris en écharpe par le fourgon qui lui passa sur le corps. Transporté sans connaissance sur le corps, il fut placé dans un lit d'hôpital.

Le feu à la chocolaterie Franchomme et Fauchille.

Le feu à la chocolaterie Franchomme et Fauchille.

Loi de l'employeur sur son personnel le commissaire Meynier. La saisie à la maison d'arrêt de Lille, à la disposition de M. le Procureur de la République.

LES MOTOS VOLÉES

Mandé au poste de police, M. le docteur Aerts n'a pas retrouvé la plus petite pièce de sa moto mais un moteur portant le numéro 2365 A, vendu 500 francs à M. Agostini, marchand de cycles, rue du Calvaire, aux Classens et faisant partie d'une moto dérobée payée 2.000 francs par un sujet anglais, de son amie, M. Mac Lachlan, 50 ans, demeurant avec sa femme et son petit-fils à Marquise-Barcel, Windsor Collage.

Cette moto, nous a dit M. Mac Lachlan, m'a été volée dans la nuit du 2 au 3 mai 1912, alors que j'étais à Londres et que ma femme couchait seule à la villa en compagnie de mon petit-fils.

Les malheureux s'introduisirent chez moi en fracturant simplement la porte de l'arrière-cuisine et ils opérèrent si bien qu'aucun bruit ne fut entendu par les gens de l'immeuble.

Classens proteste avec énergie contre les accusations dont il est l'objet, mais les preuves sont là, indéniables et la police qui l'a vu de près depuis de longs mois a assez de matériaux pour établir d'une façon certaine sa culpabilité, aussi bien comme chef de bande de cambrioleur que comme un délinquant.

Il est à espérer que l'enquête qui se poursuit activement donnera prochainement des résultats qui permettront de purger la région de cette bande de malfaiteurs qui y avait établi son centre d'opérations et qui la mettaient malgré les efforts de la police, depuis si longtemps en coupe réglée.

A Bondues

Le danger des armes à feu

UN VIEILLARD SE TUE EN NETTOYANT UN FUSIL
Un cultivateur honorablement connu dans tout l'important quartier du Mont, M. Jean-François Terrin, 70 ans, célibataire, profita de ce qu'il était seul, hier matin, pour nettoyer un fusil de chasse avec lequel il se proposait de faire un tour de forêt.

Quelque chose de l'arme était chargée, le vieillard la manipula assez rudement, les chiens en l'air.

Soudain, une violente détonation ébranla toute la maison et M. Terrin s'écria sur le pavement, raide mort.

En froissant, le vieillard aura sans doute touché une gâchette par mégarde, et le coup sera parti.

Le malheureux a reçu la charge dans l'estomac, qui, pulvérisant la base du sternum, lui perfora les poumons et sectionna les artères.

A MARCO-EN-BARCEUL

Le feu à la Chocolaterie Franchomme et Fauchille

Hier soir, un incendie assez grave s'est déclaré à la chocolaterie Franchomme et Fauchille.

Il était presque sept heures et demie quand M. Wanion, voisin de l'établissement Franchomme et Fauchille, situé près de la ligne du chemin de fer et à la limite du territoire de La Madeleine, vit des flammes s'échapper du bâtiment où se pratique l'emballage et tenant à la salle de fabrication.

M. Wanion, qui est clairon, donna aussitôt l'alarme. On prévint par téléphone les pompiers de La Madeleine ainsi que ceux des établissements Kuhlmann.

Bienôt la sirène de ces derniers établissements retentit et peu de temps après les pompiers ainsi que de nombreux curieux se transportèrent sur les lieux.

UN GRAVE ACCIDENT

Un service d'ordre fut bientôt établi par MM. Douez, Bertrand, commissaires de police, la gendarmerie et les gardes des communes environnantes.

Les grilles de la porte d'entrée furent bouclées. La fosse qui ne pouvait ainsi pénétrer dans l'usine poussait des clameurs de désespoir.

Vers sept heures quarante se produisit un grave accident.

Un fourgon de matériel des établissements Kuhlmann amenant des hommes vint entrer dans l'usine. On lui ouvrit la porte. Plusieurs curieux en profitèrent pour entrer. Malheureusement, le journaliste François Rogier, 48 ans, marié, père de trois enfants, demeurant cité du Château, fut pris en écharpe par le fourgon qui lui passa sur le corps. Transporté sans connaissance sur le corps, il fut placé dans un lit d'hôpital.

Le feu à la chocolaterie Franchomme et Fauchille.

Le feu à la chocolaterie Franchomme et Fauchille.



LEON DEBRIL

découvrir une véritable association de malfaiteurs internationaux dont le chef présumé est actuellement en liberté.

Tout d'abord, le magistrat est parvenu à obtenir de Julien Crippiau, cet individu arrêté au moment où il se disposait à entrer chez le chef Classens, qu'il s'agit d'un malfaiteur qui a été écroué par Vermeulen et une autre personne en achaland par le faux ménage de l'aventurière.

LENETTE A ROUBAIX

A la demande de M. Meynier, commissaire de police à Tournai, M. Delpit, chef de la Sûreté de Roubaix, a saisi hier un dredi une somme de 1000 francs au domicile du nommé Georges Procureur, 27 ans, tailleur à Tournai, demeurant rue de la Chaussée, 15.

Loi de l'employeur sur son personnel le commissaire Meynier. La saisie à la maison d'arrêt de Lille, à la disposition de M. le Procureur de la République.

LES MOTOS VOLÉES

Mandé au poste de police, M. le docteur Aerts n'a pas retrouvé la plus petite pièce de sa moto mais un moteur portant le numéro 2365 A, vendu 500 francs à M. Agostini, marchand de cycles, rue du Calvaire, aux Classens et faisant partie d'une moto dérobée payée 2.000 francs par un sujet anglais, de son amie, M. Mac Lachlan, 50 ans, demeurant avec sa femme et son petit-fils à Marquise-Barcel, Windsor Collage.

Cette moto, nous a dit M. Mac Lachlan, m'a été volée dans la nuit du 2 au 3 mai 1912, alors que j'étais à Londres et que ma femme couchait seule à la villa en compagnie de mon petit-fils.

Les malheureux s'introduisire